



TRANSMIS LE 11/05/2016  
 REÇU LE 11/05/2016  
 AFFICHÉ LE 12/05/2016  
 NOTIFIÉ LE 12/05/2016  
 PUBLIÉ LE 12/05/2016  
 EXÉCUTOIRE LE 12/05/2016

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

#### DÉLIBÉRATION N°16

**OBJET : CONSERVATOIRE – SUBVENTION PLURIANNUELLE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-D'OISE DANS LE CADRE DU PROJET D'ORCHESTRE « DEMOS AVANCÉ » – 2025-2027.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
 L'an deux mil vingt-six, le 28 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjointes au Maire (\*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Sabrina FORTUNATO, Patrick BOULLÉ, Claire LE BERRE, Dominique ASARO, Gaëlle KOKCIKARAN, Frédéric LÉPRON, Nadine SENSE, Franck GAILLARD, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (\*) : Françoise GONZALEZ, Patrick HALABI, Céline HECQUET, Roland CHANUDET, Rina SATTAPPANE, Vathoulom PHINITH, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA, Ginette FIFI-LOYALE, Bruno DE CARLI, Florence DECOURTY, Nathalie PAIS, Salih AMASH, Faïza DERFOUF, Valentin BARTECKI, Zurine LOPEZ BRASA, Jean-Marc GAYET.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (\*) : Stéphane AUBOIN, Pasionaria ENEDAGUILA, Camille PRÉVOST, Aurélie MANGA.  
ABSENTS ayant donné Procuration

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Mohamed BANNOU : Françoise GONZALEZ  
 Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE  
 Sophie FERREIRA : Zurine LOPEZ BRASA  
 Anton HILDMANN : Sabrina FORTUNATO  
 Rokhaya ESNAULT : Patrick HALABI  
 Marc VASSEUR : Claire LE BERRE

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.  
 Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.  
 \*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Service Culturel

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026 DÉLIBÉRATION n°16

**OBJET : CONSERVATOIRE – SUBVENTION PLURIANNUELLE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-D'OISE DANS LE CADRE DU PROJET D'ORCHESTRE « DEMOS AVANCÉ » – 2025-2027.**

### Le Conseil municipal

**VU** les articles L.2121-12 et L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Budget Communal,

**VU** la délibération n°10 du 27 mars 2025,

**VU** la délibération n°07 du 9 octobre 2025,

**CONSIDÉRANT** le Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DEMOS) mis en œuvre au sein de la Commune en partenariat avec la Philharmonie de Paris entre 2016 et 2025,

**CONSIDÉRANT** la pérennisation du dispositif par la création d'un orchestre « DEMOS avancé » dans le cadre de la Convention de partenariat 2025-2027 signée avec la Commune de Taverny,

**CONSIDÉRANT** la notification du 3 juillet 2025 adressée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val-d'Oise portant attribution d'une subvention pluriannuelle de 2025 à 2027 à la Commune pour la constitution et la mise en œuvre d'un orchestre « DEMOS avancé » dans le cadre de l'appel à projets « Fonds publics et territoires – engagement et participation des enfants et des jeunes »,

**Après l'avis** de la Commission Attractivité et Cohésion en date du 14 avril 2026 et de la Commission Ressources et Développement en date du 16 avril 2026,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ des votants, le Conseil municipal**

**Article 1<sup>er</sup> : AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à percevoir cette subvention au taux le plus élevé pour les années civiles 2026 et 2027 et à signer tout document s'y rapportant.

**Article 2 : DIT** que les sommes seront imputées au budget de la Commune.

**Article 3 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 4 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**À l'UNANIMITÉ des votants**

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour Extrait Conforme  
Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller régional d'Ile-de-France



**Acte à classer**

DEL28042026Q16

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-05-11T06-54-52.00 ( MI269669253 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20260428-DEL28042026Q16-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : CONSERVATOIRE - SUBVENTION PLURIANNUELLE LA CAISSE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-D'OISE DANS LE CADRE  
DU PROJET D'ORCHESTRE " DEMOS AVANCÉ " -  
2025-2027.

Date de décision : 28/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. attribuées aux collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [16 - CULT- CAF SUBVENTION  
PLURIANNUEL DEMOS -  
REGULARISATION.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 11/05/26 à 06:54

Date 11/05/26 à 06:54

Date 11/05/26 à 06:58

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha